

## Le cinéma entre en prison

### VOIR

Un documentaire et cinq courts tournés aux Etablissements pénitentiaires de la plaine de l'Orbe.

Nyon, Festival Visions du Réel, demain, 13 h 30, salle de la Colombière: Article 43, de Denise Gilliard. A 17 h 30, salle Capitole 2: Œil ouvert en prison.

Ce n'est pas tous les jours qu'une caméra franchit les portes d'une prison. Aux Etablissements pénitentiaires de la plaine de l'Orbe (EPO), elle est pourtant restée dix mois, dans le cadre d'un atelier cinéma. Une expérience artistique et pédagogique inédite, qui a conduit à la naissance de cinq courts métrages et d'un documentaire, présentés pour la première fois extra-muros dimanche. *Œil ouvert en prison*,



les courts ont été réalisés par neuf prisonniers. Sans subversion mais avec rigueur, poésie et parfois humour, ils parlent de la liberté, racontent le travail aux champs, l'histoire des EPO ou encore le quotidien d'un détenu.

Directrice de l'atelier, la cinéaste Denise Gilliard – à qui l'on doit *Mon père cet ange maudit* (1994) – s'est décidée à réaliser *Article 43* en cours de route. Un documentaire portant sur l'atelier mais aussi sur le milieu carcéral. Les détenus y parlent notamment de leur histoire et de leur crime. Débat à la fin des projections en présence de Denise Gilliard et d'Anne-Laure Sahy, présidente de Prélude, pôle de coordination d'actions culturelles en prison, qui a produit les courts métrages.

CÉLINE FONTANNAZ